

PARLEMENT DES ENFANTS - 28^e ÉDITION

Travaux des classes

Candidature

Transmission des coordonnées des classes au directeur académique des services de l'Éducation nationale

AU PLUS TARD LE 18 OCTOBRE 2024

Remise des travaux

Envoy de la proposition de loi de chaque classe au directeur académique des services de l'Éducation nationale

AU PLUS TARD LE 7 FÉVRIER 2025

Discussion en classe

des 18 propositions de loi retenues par le jury national et vote électronique sur www.parlementdesenfants.fr

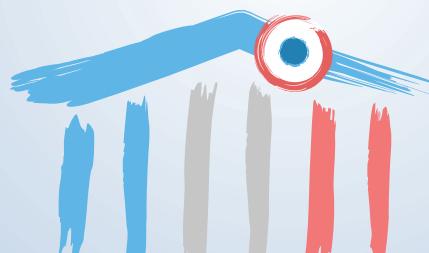
ENTRE LE 20 ET LE 28 MAI 2025

Ressources de l'Assemblée nationale

Colis pédagogique

contenant des brochures et des documents pour chaque classe participante

- En téléchargement depuis le site www.parlementdesenfants.fr, rubrique "Tout savoir sur l'opération"
OU
- Envoi par voie postale
UNIQUEMENT SUR DEMANDE à parlement-enfants@assemblee-nationale.fr
AU PLUS TARD LE 10 JANVIER 2025



Réception des 18 classes finalistes à l'Assemblée nationale et proclamation des 2 classes lauréates en Juin 2025

Sélection des propositions de loi

Jurys académiques

Une seule proposition de loi, par niveau et par académie est retenue

ENTRE LE 10 FÉVRIER ET LE 13 MARS 2025

Jury national

Dix-huit propositions de loi sont sélectionnées et consultables sur le site www.parlementdesenfants.fr.

Chaque classe finaliste réalise une vidéo de présentation et d'argumentation de sa proposition. Celle-ci est également mise en ligne sur le site.

28 OU 29 AVRIL 2025